

COMMUNE DE CHARGEY-LES-GRAY

Numéro 86

JUILLET
2020





Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Le 15 mars dernier, vous avez choisi de nous accorder votre confiance en votant pour la liste que j'ai conduite. Les conseillers m'ont élue maire et je mesure pleinement l'honneur qui m'est fait. Toute l'équipe travaillera dans le but d'appliquer notre profession de foi « Écouter et agir pour les Chargeois ».

Dès le 23 mai, les conseillers et les adjoints ont intégré leurs responsabilités et attributions. Ils sont au travail au sein des commissions et sur le terrain. Ils iront régulièrement à votre rencontre.

Le Conseil a décidé d'ouvrir un quatrième poste d'adjoint afin de reconnaître le travail précédemment effectué par André JOBARD, uniquement dans le cadre d'une simple délégation. Son action a mis en évidence la nécessité de ce quatrième poste.

Les missions des adjoints ont également été redéfinies, ce qui a confirmé l'importance de ce quatrième poste. Ils bénéficient de nouvelles délégations avec de véritables responsabilités qui exigent une disponibilité et une présence accrues.

La confiance que vous nous avez accordée nous impose une certaine humilité et, dès notre arrivée aux affaires, nous avons mesuré tout le travail accompli par l'équipe sortante, qui a toujours eu la volonté de maintenir une situation financière saine.

Nous allons achever les travaux entrepris et poursuivre en portant une grande attention à l'entretien du patrimoine communal. Puis, nous mettrons en œuvre notre programme dans le cadre d'un contexte budgétaire maîtrisé.

Toute l'équipe vous souhaite une agréable saison estivale.

Chantal GUINET

Le mot du Maire	2
Informations municipales	
Présentation équipe municipale	3-4
Informations diverses	5-7
Finances 2019 : recettes / dépenses	8-12
Point sur travaux en cours	13-14
État civil	15
Bibliothèque du village	16
Pôle Éducatif des Écoulottes	17-18
Maison Familiale Rurale	19
La vie associative	
Fêtes et Loisirs	20
Le Club des Aînés	21
Association de Pêche	22
Gym Détente	23-24
Communauté de Communes Val de Gray	25-26
PETR (Pays Graylois)	27-28
Et si Chargey m'était « comté »	29-31
Graines de gestes éco-citoyens	32-33
Répertoire pratique	34
Agenda	35

Informations municipales

Présentation de l'équipe municipale

Le 15 mars, vous avez décidé d'élire une équipe municipale, en grande partie renouvelée, à la tête de la commune.

Autour de **Chantal Guinet**, 61 ans, retraitée,

ce sont 4 adjoints :

Pascal Hego, 61 ans retraité

André Jobard, 70 ans retraité

Émilie Bernard, 37 ans professeure de français

Roland Gaconnet, 66 ans retraité

et 10 conseillers municipaux :

Samuel Besancenot, 37 ans infirmier

Laëtitia Bigotte Choulet, 47 ans professeure d'espagnol

Emmanuel Chauvelot, 44 ans chauffeur routier

Maxence Couriol, 46 ans technico-commercial

Stéphanie Deschamps, 39 ans chargée de mission urbanisme

Daniel François 53 ans inspecteur des finances publiques

Lise Lomberger 56 ans professeure des écoles

Daniel Poincenot 37 ans chef d'équipe

Émeline Revoy 43 ans agricultrice

Julien Tourneret 44 ans salarié agricole



Nouveau mandat, nouvelle équipe !

Informations municipales

Répartis dans les différentes commissions et les deux syndicats, ils sauront être à votre écoute.

Commissions et syndicats

FORET	COMMUNICATION	TRAVAUX
JOBARD André BESANCENOT Samuel COURIOL Maxence POINCENOT Daniel TOURNERET Julien	BERNARD Emilie BIGOTTE CHOLET Lætitia DESCHAMPS Stéphanie FRANCOIS Daniel LOMBERGER Lise	HEGO Pascal CHAUVELOT Emmanuel DESCHAMPS Stéphanie GACONNET Roland JOBARD André POINCENOT Daniel
VOIRIE/SECURITE	FINANCES	CIMETIERE
GACONNET Roland JOBARD André CHAUVELOT Emmanuel HUBLARD Emeline POINCENOT Daniel	HEGO Pascal FRANCOIS Daniel HUBLARD Emeline LOMBERGER Lise	GACONNET Roland BESANCENOT Samuel COURIOL Maxence
ACTIVITES SOCIO- CULTURELLES	SALLE POLYVALENTE	EMBELLISSEMENT DU VILLAGE et RANDONNEES
BERNARD Emilie BIGOTTE CHOLET Lætitia DESCHAMPS Stéphanie HUBLARD Emeline	JOBARD André BERNARD Emilie COURIOL Maxence GACONNET Roland POINCENOT Daniel TOURNERET Julien	GACONNET Roland BIGOTTE CHOLET Lætitia CHAUVELOT Emmanuel FRANCOIS Daniel HEGO Pascal
IMPOTS	GARANTS ONF	APPEL D'OFFRES
HEGO Pascal CHAUVELOT Emmanuel HUBLARD Emeline JOBARD André TOURNERET Julien	JOBARD André POINCENOT Daniel TOURNERET Julien	GACONNET Roland HEGO Pascal JOBARD André TOURNERET Julien
SIED	Syndicat de voirie	Syndicat scolaire
Titulaire : COURIOL Maxence Suppléante : LOMBERGER Lise	Titulaires : HUBLARD Emeline CHAUVELOT Emmanuel Suppléants : COURIOL Maxence TOURNERET Julien	Titulaires : GUINET Chantal HEGO Pascal Suppléants : JOBARD André BERNARD Emilie
Informatique	SICTOM	Communes forestières
BERNARD Emilie FRANCOIS Daniel	JOBARD André TOURNERET Julien	GACONNET Roland JOBARD André

L'équipe municipale

Informations municipales

A votre écoute !

Afin d'être au maximum à votre écoute, le Conseil municipal vous propose différents temps de **permanence en mairie** :

- x **Madame le Maire** assurera une permanence : **le mardi et le jeudi de 9h à 10h.**
- x **Chantal GUINET -ou l'un de ses adjoints-** vous recevra également en mairie : **le vendredi de 17h à 18h.**
- x En dehors de ces créneaux, merci de prendre rendez-vous.

En parallèle, nous vous invitons évidemment à continuer à nous faire part de vos remarques et idées **en direct**, lorsque nous vous rencontrons dans le village.

De notre côté, afin d'optimiser la diffusion des informations municipales, tout en ayant à cœur de limiter la consommation de papier, nous mettons à votre disposition :

- x **les comptes-rendus du conseil municipal**, toujours affichés en mairie, mais désormais systématiquement **accessibles en pdf depuis le site internet** ;
- x **une lettre d'information numérique** à laquelle vous pouvez vous abonner depuis le site internet.
Il vous suffit de cliquer sur « Mailjet » et d'y déposer votre adresse mail pour recevoir automatiquement les « Info Chargey ».

Bien sûr, pour tous ceux qui ne sont pas familiers de ces outils numériques et n'en n'auront pas fait la demande, nous continuerons à mettre une « Info Chargey » version papier dans la boîte à lettres et à utiliser les panneaux d'affichage des différents quartiers.

Stationnement et sécurité



Veillez à bien garer votre véhicule dans les emplacements prévus à cet effet dans les rues qui en disposent (rue de Montot notamment). Partout ailleurs merci de ne pas nuire à la visibilité et la circulation des véhicules, ainsi que de toujours permettre le passage sécurisé des piétons. Merci d'avance pour votre vigilance.

Informations municipales

CLSH - Centre de Loisirs Sans Hébergement

La commune de Chargey lès Gray organise un accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 13 ans, du **lundi 6 au vendredi 31 juillet 2020**.

Il fonctionnera de **9h à 12h** et de **13h30 à 18h**

La participation des familles est fixée en fonction du quotient familial

Journée : de 8.00€ à 10.00 €

Matin : de 3.10 € à 4.00€

A. Midi : de 4.90 € à 6.00 €



Les enfants pourront apporter leur repas de midi et manger au centre. Ils pourront être accueillis à partir de 7h15 aux conditions de l'accueil du matin (tarif en fonction du quotient familial), **les familles bénéficiant des aides au temps libre de la CAF doivent nous fournir le justificatif au moment de l'inscription ainsi que le nouveau coefficient CAF.**

Afin d'assurer un encadrement suffisant, nous vous demandons d'inscrire votre enfant dès que possible en mairie de CHARGEY LES GRAY ou en appelant au 06.31.95.69.63. Merci.

Conditions d'accueil dans le respect des mesures sanitaires liées au coronavirus*

Suite au protocole pour la réouverture des Accueils Collectifs de Mineurs, le Centre de Loisirs pourra fonctionner du 6 juillet au 31 juillet 2020.

En revanche, les règles et conditions de l'accueil sont pour cet été modifiées ;

- Nous ne pouvons accueillir que 25 enfants afin de pouvoir respecter au mieux la distanciation sociale et les gestes barrières.
- Au vu des effectifs restreints et de la constitution de groupes d'activités qui nous sont imposés, nous prendrons en priorité les enfants inscrits au minimum 3 jours par semaine.
- Les enfants, dont les parents exercent des professions considérées comme prioritaires, seront eux-mêmes prioritaires.
- Les enfants scolarisés au Pôle éducatif seront prioritaires par rapport aux enfants extérieurs.
- Dans le cas d'enfants provenant d'écoles différentes, la constitution des groupes se fera obligatoirement en rassemblant les enfants d'une même école.
- Le restaurant scolaire fonctionnera comme d'habitude, repas tiré du sac mais celui-ci doit être froid ; le protocole nous interdisant l'utilisation du micro-ondes.
- Il n'y aura pas de grands voyages organisés, ni de veillées.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

L'équipe du centre de loisirs

*Sous réserve de modification du protocole de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

Informations municipales

Nuisances sonores



Pensez aux oreilles de vos voisins !

Les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses etc... ne peuvent être effectués que : -du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Embellissement du village



Nous remercions tous les habitants qui, armés de leur binette et de leur pioche, désherbent spontanément les abords de leur habitation, même si les herbes disgracieuses ont poussé sur le terrain communal.

Certaines petites mains discrètes ajoutent même des plantes ou enlèvent les fleurs fanées dans les vasques du village à l'occasion d'une promenade.

Des conseillers entourés d'habitants volontaires participeront à une opération désherbage ce samedi 11 juillet pour un matin citoyen. Rendez-vous donné à 8h30 devant la mairie.

Ces coups de pouces donnés à notre employé municipal contribuent à l'embellissement de notre village, pour lequel une commission a d'ailleurs été créée. N'hésitez pas à faire part de vos idées à ses membres dont vous retrouverez les noms en page 3 !



Mise à disposition de masques

La distribution de masques grand public a commencé dans le village à hauteur d'un exemplaire par habitant.

Ce masque en tissu peut être lavé 20 fois sans que cela ne réduise son efficacité.

Pour les autres masques reçus en mairie, chaque habitant estimant que ce second masque lui sera utile est invité à **venir le retirer aux horaires d'ouverture**.

En cas d'impossibilité de déplacement, contactez la mairie afin qu'il vous soit déposé dans votre boîte à lettres.

Informations municipales

Finances : RECETTES 2019

RECETTES fonctionnement		
13	atténuation de charges	
6419	<u>remb. rémunération</u> personnel	3314,02
6459	<u>remb. sur</u> charges de sécu	455,19
	<u>remb. autres</u> charges sociales	
		3769,21
70	produits de services	
7022	coupes de bois	81 142,65
7023	menus produits forestiers	1 367,55
7025	taxe affouage	7 047,00
70311	concessions cimetièrè	1650
70323	<u>redev occup</u> domaine public	1958,6
7035	droits chasse et pêche	287,16
7062	<u>redev. Caractère</u> cultur	153
70688	autres prestation de services	32359,16
70848	autres organismes	208,12
70878	<u>remb par</u> autres redevables	678,48
		126 851,72
73	impôts et taxes	
73111	taxes <u>foncièrè</u> set d'habitat	125762
73211	attributions de compensation	26374
7381	taxe <u>add</u> droits de mutation	9943,23
		162079.23

Informations municipales

74	dotation et participation	
7411	<u>DGF</u>	72539
74121	dotation Solidarité Rurale	74789
742	dotation aux élus locaux	2900
74718	<u>autres(élect.europ)</u>	93,73
7472	<u>subv. Région</u>	0
74758	participation des autres groupements	4146
74832	<u>attrib.fonds dep péréquation TP</u>	0
74834	<u>état/comp taxe fonc</u>	1974
74835	<u>comp exonération taxe habitation</u>	4412
		160853,73
75	autres <u>pdts</u> gestion courante	
752	revenus immeubles	37159,63
7588	autres <u>pdts</u> gestion courante	1965,25
		39124,88
76	produits financiers	
761	<u>pdts</u> part	123,67
		123,67
77	produits exceptionnels	
7713	libéralités reçues	185
773	mandats annulés	170
775	<u>pdts</u> cessions <u>immob</u>	31 625,00
7788	<u>pdts</u> except. Divers	115,75
		32095,75
	total des recettes réelles	525 028,19

Informations municipales

Finances : DÉPENSES réalisées en 2019

11	charges à caractère général	
60612	électricité	9129,87
60613	chauffage urbain	5677,36
60611	eau	3366,84
60622	carburants	1676,27
60623	alimentation	24,6
60631	fourniture d'entretien	4345,41
60632	fourniture de petit équipement	1052,73
60633	fourniture voirie	699,43
6064	fournitures administratives	1326,93
6065	livres	167,53
6067	fournitures scolaires	
6068	fournitures	108
6135	location mobilière	44,43
615221	<u>batiments</u> publics	6234,9
61522	entretien bâtiment	
615228	autres bâtiments	2716,76
615231	voirie	5689,52
615232	réseaux	2905,61
61524	entretien bois et forêt	1079,87
61551	entretien matériel roulant	424,16
61558	autres <u>batiments</u>	567,71
6156	maintenance	4720,95
6161	assurances multirisques	6432,61
6225	indemnité comptable régisseur	140,77

Informations municipales

6226	honoraires	1193
6228	divers	108
6231	annonces et insertions	10,5
6232	fêtes et cérémonies	1302,72
6248	frais transports divers	
6251	voyages et déplacements	
6261	frais d'affranchissement	427,8
6262	frais télécommunication	1670,83
627	service bancaire	195
6281	cotisations	3422,92
6282	frais gardiennage	10956,63
62878	remboursement autres organismes	19194,29
6288	autres services extérieurs	1303,8
63512	taxes foncières	6940
6354	carte grise	295,76
637	autre <u>impot</u>	1610,85
		107164,36
12	Charges de personnel	
6218	autre personnel extérieur	
6338	autres <u>impots</u> et taxes	109,72
6336	cotisation <u>CNG,CG dela FPT</u>	844,71
6411	personnel titulaire	26977,43
6413	personnel non titulaire	13051,84
64162	emplois d'avenir	
6451	cotisation <u>Urssaf</u>	7509,47
6453	cotisation caisse retraite	7906,06
6454	cotisation <u>ASSEDIC</u>	515,58
6455	cotisation assurances personnels	1945,81
6456	cotisation <u>FNC</u>	277
6458	cotisation autres organismes	129,58
6475	médecine du travail	37,5
		59304,7

Informations municipales

14	atténuation de produits	
739221	<u>FNGIR</u>	44660
739223	<u>FPIC</u>	710
		45370
65	autres charges courantes	
6521	déficit budgets annexes	43767,48
6531	indemnités élus	23330,94
6533	cotisation retraite élus	980,66
6541	créances admises en non valeur	0
6542	créances éteintes	2224,72
6548	autres <u>contributions</u>	51691,05
657358	subvention aux autres groupements	15357,34
6574	<u>subv.fonct.person.droit .privé</u>	460
65888	autre charges courantes	1159,38
		138971,57
66	charges financières	
66111	intérêts réglés à l'échéance	3318,89
6626	honoraires	0
6688	constat solde prêt 5	18626,3
		21945,19
42	opérations d'ordre en section	
675	valeur comptable	5152,98
6761	différence sur réalisation	26472,02
		31625
	total dépenses fonctionnement de l'exercice	404 380,82

Informations municipales

Point sur les différents travaux en cours

Dans un esprit de continuité, la nouvelle équipe municipale a à cœur de poursuivre les chantiers en cours avec le plus de cohérence possible.

✓ La Maison des Associations



Le confinement a bien entendu rallongé les délais d'interventions des entreprises, toutefois tous œuvrent pour qu'elle soit opérationnelle en septembre prochain. Le plus urgent étant d'y installer la bibliothèque et le local infirmier, dont la situation à l'étage est pour l'heure incompatible avec la loi d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Les activités que ce bâtiment accueillera ne correspondant pas totalement au cahier des charges d'une maison des services, nous la nommerons « Maison des Associations » mais bénéficierons néanmoins de subventions conséquentes.

Ainsi, sur un montant total de 462 950 euros, ce dossier peut prétendre à 246 435 euros d'aides, soit un reste à charge pour la commune de 216 515 euros. Rappelons également que 15 % de recettes de FCTVA sur le montant total des travaux seront reversées. Pour l'heure, environ 190 000 euros ont déjà été réglés aux artisans et 60 000 de subventions perçues.

Un programme des activités et services proposés vous sera diffusé ultérieurement.



Informations municipales

.../...

✓ La Salle polyvalente

Les travaux de réfection de la salle des fêtes se sont poursuivis. Une commission est d'ailleurs chargée de mener une réflexion d'ensemble sur l'optimisation de cette salle, dont l'utilité n'est plus à démontrer pour les habitants, les écoles, les associations, la municipalité... Environ 98 000 euros de travaux ont déjà été engagés en 2019 pour amorcer l'amélioration acoustique et l'équipement de ce bâtiment, qu'il s'agira de poursuivre.

✓ La MAM

Opérationnelle, la Maison des Assistantes Maternelles est attractive : les deux « nounous » agréées accueillent actuellement les enfants dans un des logements communaux situé au-dessus de l'école et spécialement rénové à cet effet pour un montant d'environ 16 700 euros. Il reste à réaliser quelques travaux d'accessibilité mineurs. La priorité étant de travailler à la relocalisation de cette MAM dans un espace plus adapté (en rez-de-chaussée) dans les deux années à venir.

✓ L'espace « Nature et Partage »

Situé derrière la salle polyvalente, à côté de la maison familiale rurale, ce terrain herbé a déjà bénéficié de plantations de fruitiers, effectuées par des élèves de la MFR en travaux pratiques. Ces arbres sont venus rejoindre le premier pêcher, planté par les élèves de l'école de Chargey-lès-Gray en atelier avec des intervenants de la Maison de la Nature.

Doivent suivre l'aménagement d'un sentier, d'un abri, d'aires d'activités multi-âges. La commission chargée des activités socio-culturelles travaillera dès septembre à l'avancée de ce projet dont les enjeux écologiques et intergénérationnels sous-tendent la réalisation. Des subventions seront allouées.

Enfin, deux contraintes seront à prendre en compte : la nécessité de penser à l'entretien de cet espace dès sa conception et l'intégration d'une sécurisation de l'accès à ce terrain, dont nous ne sommes visiblement pas les seuls à le trouver accueillant et agréable.

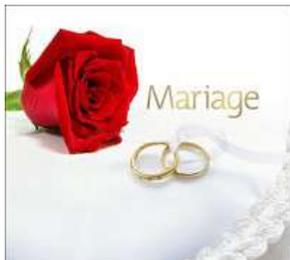
Version numérique

Si vous souhaitez recevoir l'Écho des Écoulottes en version dématérialisée au lieu de l'édition papier, il vous suffit d'adresser un mail à l'adresse suivante : emilie.bernard70@gmail.com.

Informations municipales

État civil

MARIAGES



Félicitations aux jeunes mariés et à leurs familles !

- RUCHET Christophe et FLENET Nathalie, le 13 juin 2020

NAISSANCES



Félicitations aux heureux parents !

- BEUCHET Loucka, né le 30 novembre 2019 à Besançon
- MARTINET Léane, née le 10 avril 2020 à Besançon
- BAHR Philémon, né le 31 mai 2020 à Besançon
- CARIOT BESANCON Alice, née le 25 juin 2020 à Besançon

DÉCÈS



Nous prenons part à la peine des familles.

- SPRECHER Gilbert, le 29 février 2020 à Dampierre-sur-Salon
- PAGANI Dominique, le 27 mars 2020, à Polaincourt-et-Clairefontaine

Informations municipales

Bibliothèque déconfinée

Des envies d'évasion ?



Après de longs mois de fermeture forcée, la bibliothèque a réouvert ses portes le jeudi 4 juin à 16h pour le plaisir de tous ses fidèles inscrits. Pendant le confinement, on n'a en effet pas cessé d'entendre combien la lecture avait pu être un réconfort. La question de savoir si les librairies devaient être considérées comme des commerces de première nécessité a même été posée. C'est dire si le travail de nos deux bénévoles est important pour, à l'échelle de notre village, rendre la culture accessible au plus grand nombre.

Béatrice et Lucette ont donc été ravies de pouvoir vous accueillir à nouveau et ont mis en place des règles de sécurité sanitaire qui ont été bien respectées, pour la santé de tous.

- Une seule famille à la fois à l'intérieur.
- Port du masque obligatoire (non fourni).
- Gel hydro-alcoolique à disposition.

Nous ne savons pas encore avec précision quelles seront les modalités d'accueil en septembre. Nous comptons pouvoir organiser le déménagement de la bibliothèque dans la Maison des Associations pendant l'été.

En tout cas, ce qui est sûr, c'est que toute l'équipe serait très heureuse de vous retrouver après les vacances. Nous échangerons ensemble sur vos escapades littéraires à travers vos lectures estivales, à l'occasion du désormais traditionnel apéritif littéraire de rentrée, qui, nous l'espérons, pourra avoir lieu **le jeudi 17 septembre 2020**.

Enfin, le nom de l'auteur qui viendra normalement dans le cadre des Petites Fugues n'est pas encore connu. Restez informés : il sera diffusé sur le site internet de la commune dès que nous aurons l'information !

Petit bonus en prime : les coups de cœur lecture de Béatrice et Lucette pour cet été!

La première vous recommande *La Vie des autres* de Leïla Slimani ou encore *Une évidence* de Agnès Martin Lugand et la seconde vous invite à découvrir une héroïne écolo avec *Les lendemains* de Mélissa Da Costa.

Émilie Bernard

Pôle éducatif des Ecoulottes

La vie de l'école

Comme partout en France, le coronavirus a bouleversé la vie de notre pôle éducatif. Pour la première fois, enseignants, élèves et parents ont dû s'initier à l'école à distance. Une grande première !

Mais la reprise fut tout aussi inédite et presque surréaliste ! En effet, des enseignants masqués ont accueilli nos enfants, néanmoins ravis de les retrouver malgré les contraintes sanitaires drastiques. L'occasion de remercier tous les personnels qui ont contribué à ce que cette rentrée de mai soit possible.

Un deuxième événement, tout aussi historique mais beaucoup plus positif, a marqué cette fin d'année scolaire : le départ en retraite de Monique...



Lorraine dans l'âme et le cœur, née à Pont-a-Mousson un 17 janvier 1960, Monique POISSENOT débarqua dans le bassin graylois à 18 ans. Elle ne quittera jamais plus le pays comtois....

Mais souvent, grâce à elle, la Lorraine s'invitera dans notre canton, et plus particulièrement dans l'école de Chargey-les-Gray, par sa joie de partager traditions et savoir-faire culinaires, en illuminant les tables dressées entre collègues, les goûters improvisés avec les enfants, mais aussi avec cette bonne humeur inaltérable, et cette insatiable envie de profiter de la vie...et d'en faire profiter.

C'est peu dire que Monique aura vu grandir beaucoup de marmots du village, et quelques-uns de leurs enfants ! 20 ans, passés en tant qu'ATSEM dans le pôle éducatif de Chargey-les-Gray et presque une décennie auparavant passée au service de cette même commune.

Monique mérite bien son départ en retraite ! D'autant que Marcel l'attend !

Lundi 29 juin, après la classe, et à la veille de sa dernière journée active, enfants, parents d'élèves, élus locaux et enseignants se sont retrouvés pour l'accompagner dans sa nouvelle prise de fonction de retraitée, et lui souhaiter le meilleur, avec un pot de l'amitié, quelques mets sucrés/salés et des cadeaux surprises !

Pôle éducatif des Ecoulottes



Pour contacter l'école :

Pôle éducatif de Chargey-lès-Gray

1 Ruelle de la Cure

70100 Chargey-lès-Gray

Tél. : 03 84 65 35 16

✉ : ecole.chargey-les-gray@ac-besancon.fr

Site Internet : prim-chargey-les-gray.ac-besancon.fr

Merci et bonne retraite Monique !!!

Association les Amis de l'Ecole

Depuis le 17 mars, la vie associative de notre école s'est vue mise entre parenthèse à cause du virus.

Comme de nombreuses associations, nous avons au programme plusieurs belles manifestations à organiser durant ce printemps 2020, pour mettre de l'animation dans nos villages.

Pour innover, nous étions sur le point d'organiser une marche semi-nocturne autour de la commune d'Auvet (fin mars).

Après le succès de 2019, le vide grenier à Chargey-lès-Gray se profilait sur Mai.

Et bien sûr, les traditionnelles fêtes de fin d'année, spectacles, théâtres et autre kermesse devaient animer l'école et le village au mois de Juin.

Malheureusement, il n'en a rien été mais ce n'est que partie remise!

Cette année, protocole sanitaire oblige, nos enfants du Pôle éducatif, pour qui notre Association se mobilise sans relâche tout au long de l'année, ne pourront pas profiter de nos efforts au travers des sorties, tant appréciées, de fin d'année. Elles sont, à notre grand regret, toutes annulées.

L'Association de Parents et Amis de l'école termine donc cette année scolaire avec un goût particulier, d'inachevé.

Le bilan financier reste équilibré. L'absence des manifestations est compensée par l'absence des dépenses engendrées par les sorties. Cela nous permettra de préparer l'année scolaire 2020/2021 comme il se doit.

L'année prochaine, de nombreux projets pédagogiques seront, de nouveau, proposés par l'équipe enseignante. L'Association, comme à son habitude, devra se mobiliser, pour répondre positivement à ces sollicitations, en organisant de nouvelles manifestations. Pour cela, nous aurons besoin de fédérer les bénévoles et nous serons ravis d'accueillir de nouvelles personnes de bonne volonté.

Une dernière réunion s'est tenue le 3 juillet pour clôturer cette année si particulière, avant de repartir en Septembre, avec un nouvel élan et pleins de nouveaux projets !

Maison Familiale Rurale

DES PROJETS POUR LA MFR ENVERS ET CONTRE TOUT !

Nous venons tous de vivre une expérience inédite et douloureuse mais nous nous relevons et nous repartons plus forts et plein d'envie.

Pendant toute la durée du confinement, la MFR a continué à avancer grâce au télétravail, à nos jeunes qui n'ont rien lâché, aux parents qui les ont accompagnés et à l'équipe qui a tenu la barre comme elle sait si bien le faire.

La Maison Familiale a donc rouvert ses portes et multiplie les projets. Elle voit enfin la fin des travaux du bâtiment 4 arriver au mois d'août ; 2 nouvelles formations dynamisent le recrutement : l'ouverture du **CAPa Jardinier paysagiste** par apprentissage et pour les adultes en formation continue. Une classe de techniciens agricoles en production biologique a mis en place **un potager bio** afin de fournir des patates douces, des tomates, des pommes de terre... en permaculture aux différentes associations caritatives du Graylois et enfin l'organisation le 9 juillet 2020 des **sélections régionales des Olympiades des métiers en horticulture** qui verront concourir Juliette PONCEY, une de nos élèves de terminale qui vient d'obtenir son bac pro avec brio.

Et l'année prochaine ?

La MFR aura la chance de participer au fabuleux **festival des jardins de la Saline Royale d'Arc et Senans**. Elle réalisera un aménagement et sera présente à la **foire Tech and BIO** et pourra montrer tout le savoir-faire de ses élèves à **Florissimo** à Dijon en avril 2021. Et toujours la **vente d'automne à la serre**.

Comme vous pouvez le voir la MFR avance, rêve, se projette, crée, se renouvelle et vit, forte de son expérience et d'une équipe prête à tout pour que le futur soit aussi riche qu'aujourd'hui.



Souvenir de plantations de fruitiers par des élèves de la MFR sur le terrain communal vers la salle des fêtes dans le cadre du projet « Nature et partage »

La vie associative

Fêtes et loisirs

2020 au comité...

Cette année 2020 restera à jamais dans les mémoires comme une année hors du commun. Dramatique bien sûr pour tous ceux qui ont souffert de l'épidémie, mais terrible pour tout le monde car pendant deux mois, la vie s'est arrêtée... pour reprendre mais d'une manière bien différente.

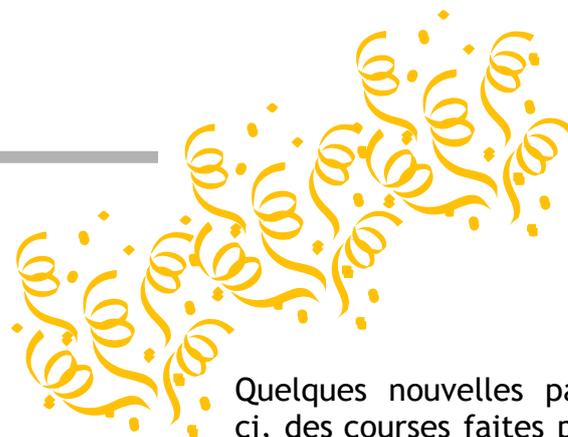
Et pourtant elle avait bien commencé, dans notre paisible village. Sous un ciel plutôt clément, le Comité s'était réuni, début janvier, pour sa traditionnelle Assemblée Générale. Peu de changement dans le bureau :

- Maxence et Charles respectivement président et vice-président
- Émilie et Daniel, trésorière et vice-trésorier
- Laëtitia et Hervé, secrétaire et vice-secrétaire

Bref, une équipe qui était prête pour une nouvelle année, de nouvelles rencontres et pour faire passer aux habitants de notre sympathique bourgade, de bons moments de convivialité. Les projets étaient nombreux et l'enthousiasme intact.

Le virus était présent, mais loin de chez nous. Puis un jour, il nous a frappé et le 16 mars, la décision fut prise en haut lieu : tout le monde confiné !! Chacun est rentré chez soi, se demandant comment faire face...

Puis, passées la stupeur et pour certains, l'incompréhension, la vie s'est organisée à Chargey. Solidaires un jour solidaires toujours, nous avons pris soin les uns et des autres et surtout des personnes fragiles ou isolées.



Quelques nouvelles par-ci, des courses faites par là. Le temps s'est écoulé, lentement mais sûrement. Nous nous rencontrons parfois, au détour d'une promenade chronométrée (1 heure et pas plus...) ou à la boulangerie. Nous échangeons quelques mots, tout en respectant gestes barrières et distanciation sociale.

Mais après la pluie, le beau temps comme on dit. Alors, peu à peu la vie a repris. Certes, bien différente, on se tient à distance, on ne se bise plus, mais la joie de se retrouver est bien là. Parler du temps qui passe, de ce confinement bien inédit pour la plupart mais surtout se revoir.

Certes nous avons dû annuler notre traditionnel 14 juillet. Les mesures sanitaires l'imposent. Mais on espère vous retrouver tous en octobre pour la fête patronale, puis en décembre pour le Téléthon. Nous avons une pensée pour tous ceux qui ont été touchés par ce satané virus, qui se sont battus et s'en sont sortis.

Le Comité s'est mis en veille mais compte bien reprendre ses activités dès que possible. Il nous tarde de tous vous retrouver pour encore plus de moments de franche rigolade pour conjurer le sort et oublier bien vite cette période difficile.

En attendant, nous vous souhaitons de très belles vacances, en famille, entre amis, dans la sérénité retrouvée. Mais surtout, prenez bien soin de vous.

Le Comité

Club des Aînés



CLUB DES AINES DE CHARGEY LES GRAY



Normalement notre Club prenait ses vacances début juin mais avec le confinement imposé, nous n'avons pas pu nous rencontrer depuis le 15 mars.

Je souhaite que mon petit mot vous trouve tous en bonne santé et surtout continuez à prendre des précautions qui s'imposent... ce vilain virus qui a emporté notre ami Jacques MOUREY est toujours là... Nous souhaitons également un bon rétablissement à René MARCEAUX actuellement en convalescence.

Une circulaire de la Fédération nous signale que les activités prévues au niveau départemental (marche, pétanque, etc ...) sont annulées.

La date de rentrée ne pouvant être fixée maintenant, je vous souhaite de bonnes vacances et surtout « restez prudents ».

A bientôt j'espère !

La Présidente

La vie associative

21



Association de pêche



Un petit mot avant les vacances : notre association et sa trésorerie se portent très bien.

L'ouverture s'est passée sans problème, alevinage réussi, belle rivière et puis ... la grande surprise : une semaine après, nous étions confinés avec interdiction de pêche pendant trois mois soit la moitié de la saison supprimée !
Ce virus inconnu jusque là, cette pandémie nous privait de notre passion.
Souhaitons que les choses rentrent dans l'ordre rapidement.

La pêche est ouverte tous les jours à partir du 1^{er} juillet et jusqu'à la fermeture afin de rattraper le temps perdu et de prendre des silures.

Après avoir retrouvé la liberté, nous avons effectué un 2^{ème} lâché : 200kg de truites au total venues de la pisciculture de Flagy près de St loup sur Semouse. Depuis plus de 10 ans celle-ci nous livre des truites d'excellente qualité en s'adaptant à nos impératifs

Après plus de 20 ans au service de cette association, Jean- Pierre Pagani et moi même avons décidé de démissionner à la fin de l'année. C'est pour cela qu'il est souhaitable que le plus grand nombre de pêcheurs soient présents à **l'assemblée générale qui se tiendra fin décembre début janvier 2021 afin d'élire le nouveau bureau**, de sang neuf, de nouveaux projets et une autre vision sur l'association.

Avant notre départ nous avons quelques problèmes à régler :

- la clôture installée tout le long de la rivière
- réaliser une étude sérieuse concernant l'étang vidé il y a quelques années par la SNCF et qui appartient dorénavant à la commune (une trentaine d'hectares) dont l'ancien étang. Si par hasard vous avez des renseignements sur celui-ci, je serais heureux que vous me les transmettiez .

Un repas tiré du sac est prévu, comme chaque année après la fermeture de la pêche mi-septembre, n'ayez pas peur d'amener vos amis. Un barbecue sera à votre disposition .

Nous vous souhaitons à tous de très bonnes vacances !

Le Président Pierre Lomberger

Le trésorier J-P Pagani



22

La vie associative

Gym détente

Cette année là !!!!!

Vous l'avez vu passer cette saison 2019 2020 ?

Pour moi Présidente et animatrice de ce club Gym Détente depuis 33 ans, destiné à entretenir la forme des citoyens Chargeois et Chargeoises oui et non.

- ✓ OUI, car elle avait pourtant bien commencé. Beaucoup d'adhérents, motivation et assiduité exemplaire, quelques moments sympatiques pour célébrer des anniversaires, des soutiens appuyés et sincères pour les membres dans la peine et puis, patatras.....



- ✓ NON, car ce lundi 16 mars 2020 arrêt brutal de nos rendez vous quotidiens pour des consignes gouvernementales suite à un virus nommé coronavirus ou covid 19.

Où sont passés nos « expirer, inspirer, gagner etc. » ? Pour vivre maintenant, il nous faut adopter des gestes barrière et s'assurer d'une distanciation sociale suffisante pour ne pas subir une contamination. Hum !!! pas facile facile tout cela.

J'ai tenté de vous guider durant ces mois isolés des uns des autres vers Virgile (sport solidaire 2019 thalweg endurance) et avec trois cours à pratiquer selon votre temps libre et votre motivation. Mais, je ne me fais pas d'illusion ; la pratique en groupe avec un rendez-vous hebdomadaire est de loin la meilleure solution pour se motiver.



Notre bureau composé de Ginette et Sylvie s'est réuni pour faire le point sur l'après covid. Si les consignes sanitaires et gouvernementales sont levées, nous pourrons alors en respect des gestes barrière amorcé une reprise tant attendue :

Le lundi 7 Septembre 2020 à partir de 18 h 30 précises (pour des étirements)

Le mercredi 9 septembre 2020 à partir de 19 h 30 précises (séance cardio et étirements)

Rendez-vous salle polyvalente, muni d'un certificat médical datant de moins d'un an.

L'assemblée générale, moment toujours très attendu et apprécié des adhérents, sera programmée en octobre. (Date à préciser)

De nouvelles consignes et le tarif de l'adhésion 2020 2021 seront évoqués durant la première séance.

Je vous encourage à diversifier vos activités sportives durant cette pause estivale et vous invite à patienter encore et encore pour se retrouver en septembre 2020 afin de reprendre nos programmes d'entretien.

Que chacun et chacune apprécie son quotidien et ses journées de repos bien mérité. Prenez bien soin de vous et de vous proches.

BONNES VACANCES 2020 !

BRIGITTE

Contact : Brigitte Gaconnet
Allo : 06.72.96.12.16

La fibre est là !

Depuis plusieurs mois, vous avez pu voir apparaître dans le village de nouveaux équipements préparant son arrivée :

1) Une armoire reliée au nœud de raccordement à partir de laquelle le signal est redistribué dans les différents quartiers via la fibre optique.



2) Des câbles et des boîtiers à proximité des habitations, qui permettent le raccordement à ces points de branchements.

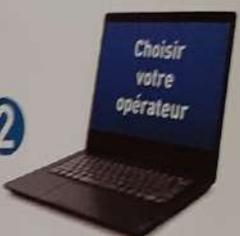
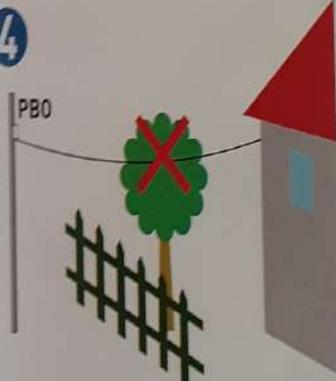
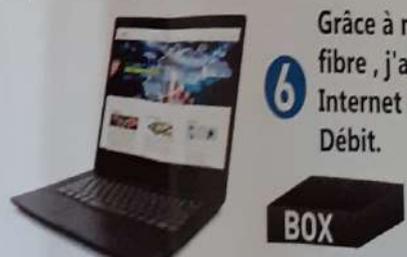


25

Communauté de Communes Val de Gray

Réouverture de services

La fibre chez moi, comment ça se passe ?

-  1 Je teste mon éligibilité sur le site de Haute-Saône Numérique hautesaonenumerique.com
-  2 Je choisis le fournisseur d'accès à internet pour mon installation en fibre optique en allant directement sur son site commercial.
-  3 Je conviens d'un rendez-vous avec l'installateur du fournisseur d'accès.
-  4 Je réfléchis au chemin que fera la fibre pour mon installation. Je fais le nécessaire pour que tout soit prêt le jour du rendez-vous.
-  5 Le technicien pose la fibre et la prise terminale optique dans mon habitation.
-  6 Grâce à ma box fibre, j'ai accès à Internet très Haut Débit.

- Bassin nautique : 1er juillet

- Camping : 1er juillet

- Cinéma : 24 juin



- Office de tourisme à nouveau ouvert depuis le 25 mai

- Médiathèque à Autrey réouverte depuis le 27 mai

.....

Dispositif de soutien aux entreprises et commerces

~~Dans le contexte actuel de crise sanitaire~~ et économique, la Communauté de Communes du Val de Gray (CCVG) intervient financièrement au côté de la région Bourgogne Franche- Comté :

- ✓ dans le cadre d'un fonds régional qui accorde aux entreprises des avantages remboursables et des prêts d'honneur ;
- ✓ dans le cadre d'un fonds territorial qui accordera des aides directes aux entreprises. Les modalités d'intervention restent à définir.

De plus, en lien avec l'Association des Entreprises du Pays Graylois, des prestations de soutien en gestion des ressources humaines et prévention des risques professionnels sont proposées aux TPE -PME du territoire grâce à un partenariat avec un cabinet conseil spécialisé.

✓

Voici un lien vers guide réalisé par la CCVG:

<https://mon-site-internet.ternum-bfc.fr/documents/portal1482/links/20200520-1151--coronavirus-crise-covid---mesures-soutien-entreprises-v2.pdf>

Renseignements complémentaires : ✉ vberreur@cc-valdegray.fr

03.84.65.58.69

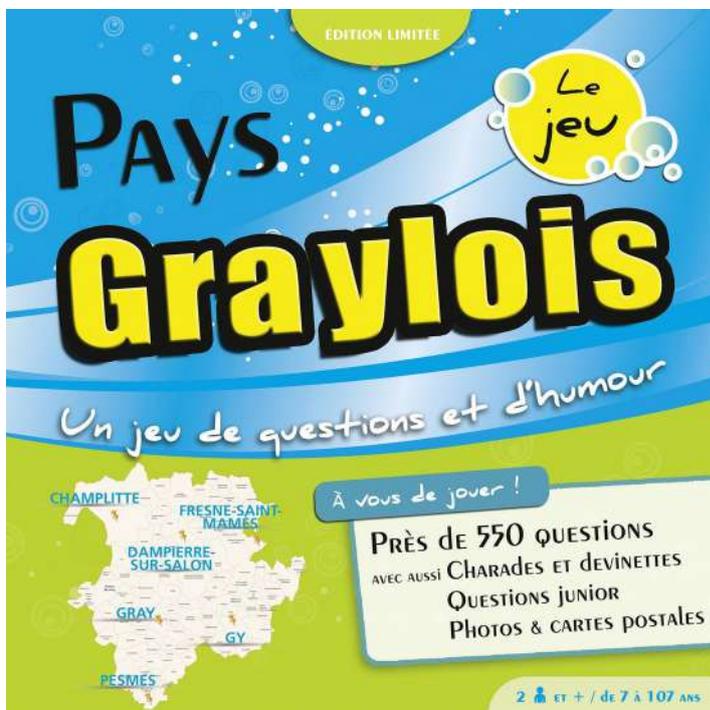


Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR)

(Re)découvrez le territoire en vous amusant avec le « Jeu du Pays Graylois »,
...le seul jeu où l'on part de chez soi !

Afin de promouvoir le territoire de manière ludique, le Pays Graylois travaille actuellement à la création d'un jeu de société original et convivial, en partenariat avec l'éditeur des Jeux Bordier, spécialiste de la création de jeux pour les entreprises et les collectivités.

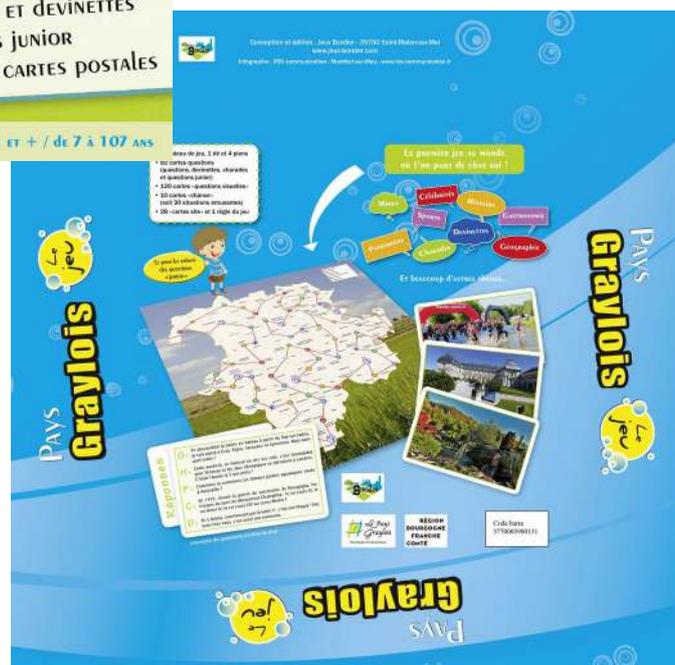
Près de 550 questions écrites et photos, sur des thèmes aussi variés que la géographie, l'histoire, le patrimoine, les personnages célèbres, le sport, la gastronomie, mais aussi des défis, des charades... agrémentées d'une bonne dose d'humour... ont été rédigées, grâce à l'aide des mairies, du conseil de développement du Pays et des acteurs locaux du territoire.



Toutes les questions seront en rapport avec le bassin graylois, qui rappelons-le se compose de 114 communes réparties dans les trois communautés de communes suivantes : Val de Gray, Monts-de-Gy et 4 Rivières.

Ce jeu de plateau sera intergénérationnel : il s'adressera autant aux enfants qu'aux adultes (de 7 à 107 ans !). Vous pourrez y jouer de manière individuelle, ou en équipe pour encore plus de challenge et de fous rires.

Petit avant-goût, sauriez-vous répondre à cette question : « Toutes les arches du pont de pierre à Gray sont-elles en pierre ? » *



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR)

Disponible dès cet automne, il constituera un très sympathique cadeau à offrir pour les fêtes de fin d'année.

Attention, il s'agit d'une édition limitée, seules 2.000 boîtes de jeux seront mises en vente !

La liste des revendeurs sera publiée à compter de septembre 2020, sur le site Internet et sur sa page Facebook (voir ci-dessous).

Plus d'informations sur nos missions et nos projets sur www.pays-graylois.fr et/ou sur [Facebook.com/Pays-Graylois](https://www.facebook.com/Pays-Graylois)

Contacts au Pays Graylois ☎ 03 84 64 91 30

Sophie OVIGNE - accueil/ secrétariat - info@pays-graylois.fr

Laurence MAIRE - directrice - direction@pays-graylois.fr

Stéphanie DESCHAMPS - chargée de mission « SCoT-Urbanisme » - scot@pays-graylois.fr

Emmanuel DEPRIESTER - chargé de projets « Energie-Climat » - pcet@pays-graylois.fr

Amélie RAMAGET - chargée de mission « Santé » - sante@pays-graylois.fr

Nous trouver : 7b place Charles de Gaulle (1er étage) - 70 100 GRAY

Nous écrire : Hôtel de Ville - Place Charles de Gaulle - BP 89 - 70 103 GRAY CEDEX



* Réponse : Non, 2 arches ont été détruites par les Allemands en 1944 et reconstruites en béton (en regardant bien on peut voir ce détail)

Et si Chargey m'était « comté »...

« La Guerre de Dix ans »

Nous venons tous de vivre un moment historique : la France entière confinée pour freiner l'avancée d'une pandémie, les écoles fermées, le décompte des victimes à la radio de façon quotidienne...

Le Président Emmanuel Macron a même employé le terme de « guerre », mot qui a pu sembler excessif, notamment à ceux qui ont un jour connu la « vraie » guerre, où la menace semble plus concrète et plus oppressante : sous les bombes et l'occupation.

Voici pour nous l'occasion d'évoquer dans notre rubrique historique un épisode de notre passé assez méconnu, sur lequel Michel Ruchet a attiré mon attention, avec pléthore de documents à l'appui : il s'agit de la Guerre de Dix ans.

La Guerre de Dix ans (1634-1644) est l'épisode comtois de la Guerre de Trente ans (1618-1648), guerre de religions. Cette guerre franc-comtoise a pris ce nom sous la plume de l'historien local Jean-Girardot de Nozeroy, contemporain des faits. Cette dénomination serait d'ailleurs impropre selon Gérard Louis, auteur de *La Guerre de Dix ans* aux éditions PUF, selon lequel elle n'aurait duré que huit ans, de 1636 à 1644.

En luttant contre l'Espagne, la France envahit la Franche-Comté (comté de Bourgogne), rompant ainsi le pacte de neutralité. Elle tente, sinon de la conquérir, au moins d'empêcher que notre région serve de place d'armes aux Habsbourg. Ce conflit est donc une succession de campagnes et d'opérations militaires, à l'image du célèbre siège de Dole, mais aussi une décennie de misère, de souffrance, de destruction.

En 1638, alors que la peste poursuit ses ravages entamés en 1636 lors du siège de Dole, un village comme Jonvelle (vers Jussey) vit sa population décimée aux deux-tiers. Les malades étaient parqués dans baraques, à l'écart des villages, pratiquant la mise en quarantaine. Lorsque certaines maisons étaient infestées, leurs portes barrées d'une sinistre croix noire indiquait que la maladie avait frappé.

Le bassin graylois ne sera pas épargné non plus. Combats, pillages, peste, famine... Autant de fléaux qui ont fait chuter la démographie locale de façon très significative.

Ainsi, comme en témoignent les recensements successifs post-Guerre de dix ans, notre village ne comptait que 44 ménages et 210 personnes le 13 février 1657. De quoi remettre en perspective la crise actuelle. Le caractère exceptionnel de la crise du coronavirus montre combien la menace proche de la mort, la perte des libertés fondamentales ou la pénurie de biens vitaux ont - fort heureusement- perdu l'habitude de faire partie de nos quotidiens.

Pour plus de détails, je vous remets entre les mains expertes d'historiens, en vous invitant à aller consulter les sources dans lesquelles j'ai puisé. Sources : Wikipedia / La Guerre de Dix ans (Gérard Louis) PUF / sites internet des communes de Fraisans, Cresancey, Ancier, Jonvelle. / La population de la Franche Comté au lendemain de la Guerre de Dix ans (ebook en ligne) dont est extrait ce document :

Chargey

44 ménages, 210 personnes

Chargey-lès-Gray.—C. du cant. d'Autrey-lès-Gray, H.-S.

Le 13 février 1657. Pierre Perrot et Richard Tratif , échevins, en présence du sieur curé et de Nicolas Mugney ; [signé] Perrot, Monin, Mugnier, Fallerant notaire.

2516 messire Lazard MONIN, curé..... 1	2540 honorable Martin PICQUET 9
2517 Jacque VITUT 5	2541 Pierre GENTILHOMME..... 5
2518 Anthoine GARNIER..... 9	2542 Marc DESNOUHIER..... 8
2519 Blaise CORBET 9	2543 Henry GELIN..... 3
2520 honorable Berthold GALY 7	<i>retrahants</i>
2521 Jehan GENEVOIX 7	2544 Jacque LOICHET..... 2
2522 Claude BORBAULD 4	2545 Bénigne VOITURIER..... 7
2523 Guillaume ARDOUHIN 4	2546 Jehan GARNIER..... 4
2524 maître Pierre PERRET..... 6	2547 Edme PRUNIER..... 7
2525 Françoise GALY..... 3	2548 Anthoine VERNOT..... 4
2526 maître Pierre LOIGEY..... 5	2549 Jehan MORTIER 4
2527 Valley CROYSIOT..... 7	2550 François GARNIER..... 6
2528 Claude BORNE..... 5	2551 Jehan TESTEFORTE 3
2529 Claude SANSUET..... 3	2552 Claude BATERANT..... 4
2530 Jacquette LIEPVRE 6	2553 Jehan PRUNIER..... 4
2531 Anthoine GALLOIS..... 5	2554 Jehan GRUHIER..... 2
2532 Jehan ROY..... 3	2555 la veuve Toussaint GODARD..... 3
2533 François LEGRAND..... 4	2556 Sébastiaïn BOBY..... 5
2534 Dominique BARBERET..... 6	2557 Jacque DEBERGIET..... 3
2535 Claude OUDIN..... 6	2558 Jehan RAMEAUX..... 2
2536 Jehan NICOLIN 4	<i>veuve</i>
2537 honorable Jehan MUGNEY 7	2559 Catherine ANGELOT 1
2538 Nicolas MUGNEY..... 5	
2539 Richard TRATIF..... 3	

BONUS : Pour finir, quelques petits défis à partir du document d'archive :

1) Amusez-vous à retrouver les patronymes encore représentés au village, soit en faisant le tour des boîtes à lettres (pas très discret!) soit en consultant l'annuaire téléphonique (plus reposant) !

2) Quel est le tiercé gagnant des 3 prénoms masculins les plus fréquents :

a) Jehan - Claude - Pierre

b) Jacque - Pierre - Jehan

c) Pierre- Jehan- Richard

3) Quel Chargeois de 1657 est l'homonyme d'un chanteur humoriste bien connu pour une chanson dont le titre peut évoquer aux plus anciens le surnom d'un habitant de Chargey malheureusement décédé ?

4) Certains titres comme « messire / honorable / maître » attirent notre attention. Plus énigmatique encore, savez-vous quels habitants correspondent à la catégorie des « retrahants » ?

Réponses :

1) Les patronymes OUDIN et GARNIER

2) réponse 1a) Jehan 10 / Claude 5 / Pierre 3 + le prénom d'un des deux échevins.

3) Pierre PERRET (chanson « Le zizi »)

4)

Définition : le retrahant ou retrayant (du latin *retrahere* : faire revenir en arrière, retirer) est une personne qui a le droit, voire l'obligation de se réfugier (de se retirer), en cas d'alerte (d'éminent péril), avec ses vivres et ses biens, dans un lieu fortifié (ville, château, maison forte) qui lui a été assigné au préalable. La contrepartie de ce droit de retrait (ou retraite) est double. En période de retraite, le retrahant participe à la défense de la place forte : il est astreint au guet et à la garde de jour et de nuit. En temps de paix, il contribue à la réparation de l'enceinte castrale. Cette tâche appelée « les menus emparements » recouvre des réalités très diverses selon les lieux : curage des fossés, réparations au pont-levis et au pont gisant (pont fixe précédant le pont-levis), aux parties en bois (barrières, palissades, portes, hourdage) et en pierres sèches de l'enceinte, charroi de matériaux. Pour obtenir ces travaux, le seigneur est parfois obligé de recourir à la contrainte par voie judiciaire : en dépit de leur appellation, ces « menus emparements » sont en effet une lourde charge.

Graines de gestes éco-citoyens

Pour finir, en guise de dernière rubrique, voici une toute jeune pousse : la page des graines de gestes éco-citoyens. Vous y trouverez des idées et astuces assez simples à mettre en pratique quotidiennement à l'échelle très locale de nos rues, nos jardins, nos maisons. Ce ne sont que des semences jetées çà et là ; libre à vous de les faire germer et proliférer !

Bonnes et mauvaises herbes de nos jardins

Avec le temps très pluvieux de ces dernières semaines, tout le monde aura pu remarquer que les mauvaises herbes ont envahi nos jardins potagers, nos pelouses et nos allées.

Mais toutes ces « mauvaises herbes » sont-elles si mauvaises que cela ?

Pour commencer, il y en a qui sont vraiment invasives et qu'il faut absolument enlever dès qu'elles pointent le bout de leur nez : C'est le cas par exemple du chiendent, véritable cauchemar des agriculteurs depuis toujours. C'est également le cas de l'oxalis, de l'armoise, de la bardane et plus récemment de l'ambroisie qui en plus d'être très invasive peut provoquer des allergies.

Il faut surveiller également le développement de plantes comme le chardon, la renoncule rampante, la prêle, le liseron, la ronce,... qui poussent toujours beaucoup plus vite qu'on ne le voudrait.



Mais il existe aussi des « mauvaises herbes » pas si mauvaises que cela. Elles pourraient être épargnées pour plusieurs raisons.

En effet, certaines "mauvaises" herbes participent à la préservation de la biodiversité en servant de gîte à la faune utile comme les insectes pollinisateurs qui peuvent se nourrir du nectar de celles qui fleurissent tôt en fin d'hiver ; d'autres nourrissent les oiseaux avec les graines ou baies qu'elles produisent.

Graines de gestes éco-citoyens

- ✓ plantes qui attirent les insectes pollinisateurs : marjolaine, origan, pissenlit, berce, chicorée sauvage, bardane, lierre, eupatoire, lamier, bourdaine, trèfle...
 - ✓ plantes qui attirent les insectes auxiliaires (comme les coccinelles) : centaurée, fenouil, ortie, lierre, pâquerette...
 - ✓ plantes nourrissant les oiseaux : sureau, lierre, graminées, lierre, aubépine, renouée, plantain...
 - ✓ « Mauvaises herbes » comestibles : pissenlit, cardamine, ail des ours, gaillet gratteron, pourpier, ortie, jeunes feuilles de pâquerettes...
- Ou encore médicinales : sauge, bouillon blanc, bleuet, chélidoine...



En conclusion, ayons la main verte !

Désherber oui bien sûr, à proximité de la maison, pour des raisons esthétiques et pratiques (accès), ou au potager pour éviter que les mauvaises herbes ne concurrencent trop les plantations, se ressèment spontanément, propagent des maladies ou entretiennent une humidité excessive.

Mais, il est tout à fait judicieux pour la biodiversité de conserver des secteurs de votre jardin, plus naturels, tout en gardant un œil sur les adventices les plus encombrantes (ronces, chardon, rumex...).

N'utilisez jamais de désherbants chimiques : les dégâts qu'ils provoquent sur la santé et l'environnement sont catastrophiques et à l'échelle d'un jardin, il est tout à fait possible de s'en passer en préférant des alternatives naturelles ou manuelles. De toutes façons, l'interdiction d'achat et de détention de produits phytosanitaires par les particuliers sera bientôt la norme. Alors autant adopter les bons gestes éco-responsables dès à présent !

Recette de soupe d'orties

Ingrédients :

2 litres d'eau

500 g de feuilles d'orties (sans les tiges)

500 g de pommes de terres

Beurre et crème fraîche

Croûtons à l'ail

Sel, poivre, origan

• Faire revenir les feuilles d'orties dans le beurre fondu et dès qu'elles ont changé de couleur, ajouter l'eau et les pommes de terre coupées en cubes.

• Laisser cuire 30 minutes et passer au mixeur.

• Saler poivrer, ajouter l'origan et la crème fraîche selon votre goût.



Répertoire pratique



- MAIRIE DE CHARGEY Tél : 03 84 65 55 31
5 Grande Rue 70100 CHARGEY LES GRAY
Email : mairie.chargeylesgray@wanadoo.fr
- ECOLE CHARGEY Tél : 03 84 65 35 16
- GENDARMERIE DE GRAY Tél : 03 84 65 11 45
- POLICE SECOURS 17
- SAPEURS POMPIERS 18
- URGENCES VITALES : 15 MEDECIN DE GARDE : 3966 PHARMACIE de garde : 3237
- CABINET D'INFIRMIERS A CHARGEY : Samuel BESANCENOT et Aymeric GAUTHEROT au 03 84 31 30 98 ou 0685525641 ou 0678915500
- CENTRE ANTI POISON Tél : 03 84 32 36 36
- SERVICE SOCIAL – CENTRE MEDICOL SOCIAL Gray Tél : 03 84 65 05 55
- DEPANNAGE GAZ N° Azur® : 0 810 43 31 25
- DEPANNAGE ELECTRICITE N° Azur® : 0 810 33 30 25
- **TOI'SERVICES, UNE MAISON DE SERVICES AU PUBLIC** pour vous faciliter et vous assurer une meilleure accessibilité aux services et aux droits. Ce lieu unique de permanences multiples (droit, santé, social, éducation...), est situé au **2 rue de Lorraine**, dans le quartier des Capucins.
Point d'Accès au Droit (PAD)
03 84 75 80 49 - 1er et 4ème mardi du mois de 9H30 à 12H et de 13H30 à 17H
CIDFF - permanences juridiques
Une juriste vous informe sur vos droits (droits des personnes, droit de la famille, procédure civile, droit pénale, droit de la consommation, droit locatif, droit du travail, ...) - Confidentiel et gratuit.
Sur rendez-vous : 03 84 76 32 38 - 1er vendredi du mois de 9H30 à 12H et de 13H à 16H
Permanences «vivre sans violence»
Un lieu d'écoute et de soutien psychologique à l'égard des femmes victimes de violence au sein du couple et intra familial.
Sur rendez-vous : 03 84 76 32 38 - 4ème vendredi du mois de 9H à 12H
UDAF - soutien parentalité et défense consommateur
03 84 97 18 28 - 2ème et 4ème mardi du mois
CPAM - 3646 - www.ameli.fr
AAMI - Accompagnement social
03 84 75 36 27 - 3ème mardi du mois de 14H à 17H

Attention : certains services peuvent être modifiés du fait de la crise du COVID 19.

Agenda



- Du 06 au 31/07/2020 : Centre de Loisirs sans Hébergement
- Samedi 11/07/2020 : **Matin citoyen - opération désherbage**
Rendez-vous 8h30 devant la mairie avec outils et bonne humeur !
- Lundi 07/09/2020 à 18h30 : **Reprise des entraînements de Gym Détente** à la salle polyvalente de Chargey-lès-Gray. La séance est consacrée aux étirements.



Mercredi 09/09/2020 à 19h30 : la séance sera consacrée au cardio et aux étirements.

- **Jeudi 17/09/2020 à 16h** : Réouverture de la **bibliothèque**, prolongée par un apéritif littéraire à partir de 18h30

 *Merçi*

A tous les bénévoles qui œuvrent toute l'année pour faire en sorte qu'il fasse bon vivre à Chargey-lès-Gray !

A toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce 86^{ème} numéro de l'Écho des Ecoulottes.

**Madame le Maire,
les conseillers municipaux,
l'ensemble du personnel communal,
vous souhaitent un agréable été.**





MAIRIE DE CHARGEY - AGENCE POSTALE COMMUNALE
5 Grande Rue 70100 CHARGEY LES GRAY
Tél : 03 84 65 55 31 - Email : mairie.chargeylesgray@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

	MAIRIE	AGENCE POSTALE	
Lundi	13h30 - 17h30	13h30 - 16h30	Attention,
Mardi	8h00 - 12h00	9h00 - 12h00	courrier
Mercredi	8h00 - 12h00	9h00 - 12h00	levé
Jeudi	8h00 - 12h00	9h00 - 12h00	à 10h30
Vendredi	13h30 - 17h30	13h30 - 16h30	

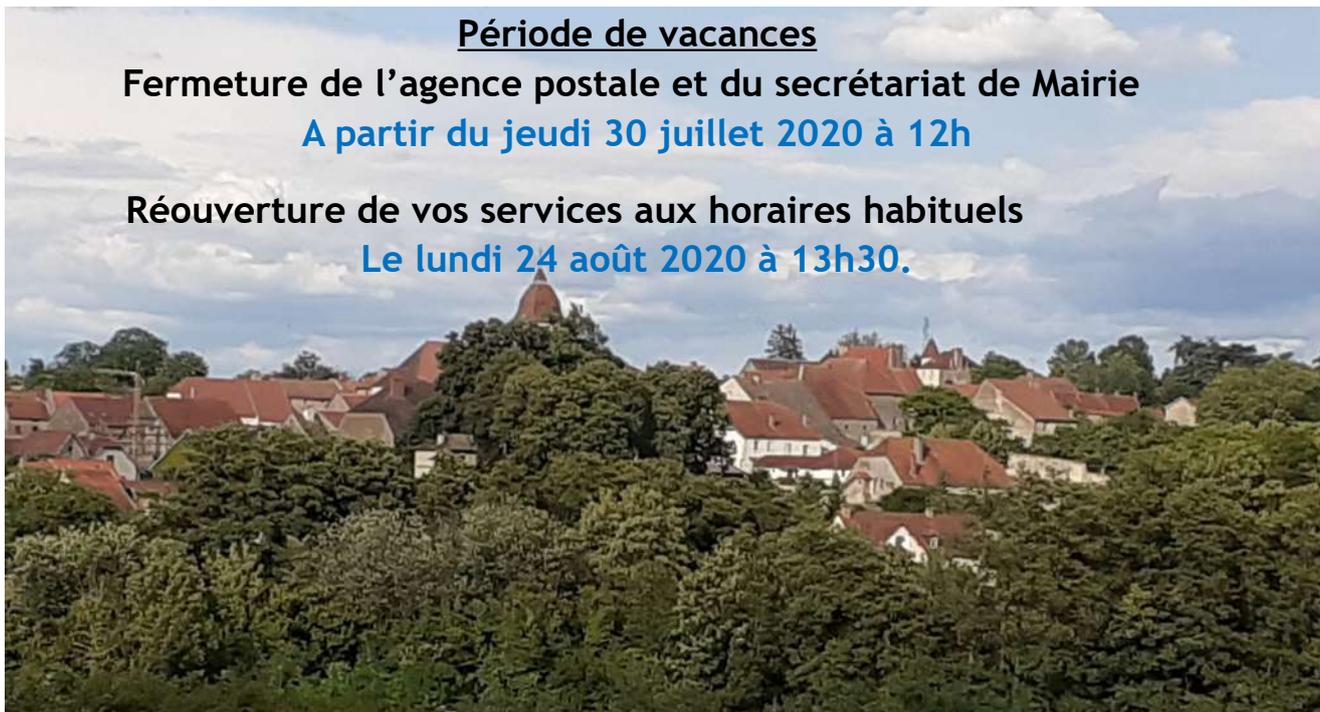
Période de vacances

Fermeture de l'agence postale et du secrétariat de Mairie

A partir du jeudi 30 juillet 2020 à 12h

Réouverture de vos services aux horaires habituels

Le lundi 24 août 2020 à 13h30.



En cas d'urgence, s'adresser à ce numéro **06.07.31.47.84**

Vous serez en contact avec Madame GUINET ou l'un des adjoints.